

Montagne d'Or accueille la Commission particulière du débat public en Guyane

La Commission particulière du débat public (CPDP), en charge de l'animation du débat public sur le projet Montagne d'Or, a rencontré la Compagnie Minière Montagne d'Or les 7 et 9 novembre derniers. La CPDP a été nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP), l'autorité administrative indépendante dont le rôle est de veiller à l'information des citoyens et d'assurer la prise en compte de leur point de vue sur les projets d'envergure.

La première rencontre a eu lieu le 7 novembre à Cayenne, pour présenter le projet et entamer le processus de préparation du débat public local. Le 9 novembre, les membres de la Commission ont visité le camp d'exploration Citron et le site des futures installations minières

Pierre Paris, Président de la Cie Minière Montagne d'Or, a exprimé sa volonté de travailler avec la CPDP pour préparer le débat :

« La visite de la délégation de la CPDP est une étape très importante dans l'organisation du débat public en Guyane. Nous préparons ce débat dans une volonté de transparence, d'ouverture et de dialogue. Nous souhaitons qu'il réunisse toutes les parties prenantes guyanaises, dans un contexte serein et constructif. Nous écouterons la population de la Guyane, nous apporterons une information claire et précise et nous répondrons à toutes les questions posées sur le projet ».

A propos de Montagne d'Or

Montagne d'Or est un projet de mine d'or viable, durable et responsable. Ses enjeux sont multiples : des opportunités économiques et la création de 750 emplois directs et 3 000 emplois indirects et induits pour le territoire, des cursus de formation aux métiers de la mine industrielle moderne, une gestion environnementale rigoureuse et un dialogue avec l'ensemble des acteurs locaux. Il est porté par la Cie Minière Montagne d'Or, une entreprise enregistrée en Guyane qui emploie 22 salariés permanents.

Le gisement d'or primaire de Montagne d'Or est situé à 125 km par piste depuis Saint-Laurent du Maroni, à plus de 50km des lieux de résidence les plus proches et dans une zone autorisée pour l'exploitation minière du Schéma départemental d'orientation minière.

D'un design compact de 8km², la mine à ciel ouvert utilisera un procédé efficace de récupération de l'or par cyanuration en circuit fermé. L'étude d'impact environnemental et social sera disponible au 4ème trimestre 2017. La gestion des déchets, ainsi que la destruction du cyanure seront réalisées en stricte conformité avec le Code international de gestion du cyanure.

Pour plus d'information sur le projet :

www.montagnedor.fr



Contact presse : Marie-Françoise BAHLOUL - T. +594 (0) 694 23 09 73

